

PROCES-VERBAL
Conseil d'école du vendredi 10 novembre 2017
18h – Bibliothèque de l'école

Membres présents, absents, excusés.

Enseignants : Mme RAVAUT, Mme RAMLOT, Mme PERRIER, Mme FROMEYER, Mme SCHMITT, M. BERGER, M. BALIZET, M. DUCRET, M. DEFENDI (excusé), M. HENRY (excusé).

Membres du RASED : Mme ROTH, Mme LYAUTEY

Mme l'Inspectrice (excusée)

Représentants des parents Titulaires Mme AKHARRAZ, Mme GRASSER-CHAMBRE, Mme TARD, Mme FLEURICHAMPT, M. DA SILVA

Suppléants : Mme FLEUROT(excusée), Mme RIGAL, M. BOUHNOUCH, M. HACQUARD, M. VERNIER.

Représentants de la municipalité : M. BURGHARD (excusé) Mme DEVOILLE

Mme SCHMITT, directrice, accueille les présents en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil. Un tour de table de présentation est effectué.

Secrétaire de séance : M Vernier accepte d'assurer la rédaction du procès-verbal.

Mme SCHMITT précise qu'aucun souhait d'ajout à l'ordre du jour n'a été transmis par les délégués des parents d'élèves. Elle apportera en cours de réunion quelques informations sur certains points apparus après l'envoi des convocations.

L'ordre du jour prévu est donc abordé.

1. Les élections des représentants des parents d'élèves

Mme SCHMITT résume :

- Les élections se sont déroulées le vendredi 13 octobre. Le calendrier électoral a été respecté.
- 197 électeurs étaient inscrits, 142 ont voté pour 109 suffrages exprimés.
- Le taux de participation a été de 72.08%. (69,65% en 2016, 70,41 % en 2015, 66,33 % en 2014)
- La Commission électorale a rédigé le procès verbal qui a été affiché au panneau d'informations publiques et transmis aux instances de l'Education nationale.
- Aucun appel n'a été enregistré dans les délais impartis.
- Les parents élus sont donc :

Titulaires : Mme AKHARRAZ, Mme GRASSER-CHAMBRE, Mme TARD, Mme FLEURICHAMPT, M. DA SILVA

Suppléants : Mme FLEUROT, Mme RIGAL, M. BOUHNOUCH, M. HACQUARD, M. VERNIER.

Mme SCHMITT remercie les parents et enseignants qui se sont investis dans la préparation et le suivi de ces élections.

Elle rappelle qu'une boîte aux lettres relais entre les parents élus et les autres parents de l'établissement est placée près de l'entrée de son bureau, sous celle de l'école. Les remarques déposées doivent être d'ordre collectif et avec les références du signataire (téléphone ou adresse).

Elle rappelle le rôle des délégués de parents d'élève au sein d'une école :

- Ils donnent leur avis sur tout ce qui concerne la vie de l'école.
- Ils représentent l'ensemble des parents de l'école.
- Ils ont un devoir de relayer les informations.
- Ils facilitent les relations entre les parents et le personnel enseignant.
- Ils assurent une médiation à la demande de parents.
- Ils sont tenus à une obligation de réserve.

L'an dernier, il avait été décidé de transmettre par l'intermédiaire du cahier de liaison les noms et la photo des parents délégués afin de les faire connaître. Cette opération est renouvelée.

2. Le règlement intérieur de l'école

Un nouveau paragraphe avait été ajouté lors du Conseil d'école du 4 novembre 2016. : « **Des exercices de sécurité ont lieu conformément à la réglementation en vigueur. Les consignes de sécurité sont affichées dans l'école et au panneau d'affichage extérieur. En application avec les mesures en vigueur, le portail de l'école sera fermé à clé dès**

8h30 et 13h30. L'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte, un contrôle visuel des sacs peut être effectué, l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée. L'entrée des parents dans la cour de l'école est interdite sauf en cas de rendez-vous avec les enseignants. Les poussettes et les gros cabas sont proscrits. Il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.

Chaque école met en place un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS), dont les modalités de mise en oeuvre sont prévues par la nouvelle circulaire n° 2015-205 du 25-11-2015

Toute absence doit être justifiée par les parents dès la première demi-journée, directement auprès du maître, par téléphone au 03.84.40.02.37 ou encore par mail à ecole.richet.luxeuil@ac-besancon.fr. Les absences sont consignées dans un registre spécial tenu par le maître.

Les nouveaux horaires d'enseignement ont été inscrits dans le règlement intérieur.

L'utilisation du portable de l'école a été abandonnée, trop peu fonctionnel.

Après quelques échanges, le nouveau règlement intérieur de l'établissement est mis au vote.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 15

Le nouveau règlement intérieur de l'établissement est adopté.

Il sera transmis pour information et signature avec la Charte de la Laïcité.

3) Les mesures de sécurité

Les mesures de sécurité ont été évoquées ci-dessus et sont toujours d'actualité.

Mme SCHMITT présente le nouveau plan de mise en sécurité de l'école (PPMS). Les membres du conseil élargent le PPMS.

Elle précise que le risque attentat-intrusion fait l'objet d'un second PPMS à partir de cette année.

Au total, sont prévus 4 exercices de sécurité sur l'année : 2 du type incendie, un du type attentat-intrusion et 1 du type risques majeurs.

Conformément à la nouvelle réglementation 2 exercices de sécurité ont été effectués :

Exercice du type incendie mardi 19 septembre et un exercice du type attentat-intrusion le mardi 17 octobre

Les comptes-rendus de ces exercices seront transmis à Monsieur le Maire et aux autorités administratives concernées.

Mme SCHMITT donne des précisions sur leur déroulement. Elle souligne le bon investissement des élèves suite à une préparation en classe.

Remarques après échanges : Le problème d'un 3ème signal d'alerte (pour l'alerte attentat-intrusion) est évoqué.

Un signal lumineux déclenchable à partir de chaque classe a été demandé par les enseignants.

La mallette de première urgence devra être complétée. La mise en place de verrous aux portes des classes est envisagée.

Mme AKHARRAZ précise qu'il serait souhaitable que l'ensemble des enseignants soient formés aux gestes de premiers secours. M. BOUHNOUCH nous fait part qu'une application « alerte intrusion » existe pour mobiles.

4) Les effectifs, la répartition pédagogique

Mme SCHMITT précise que la rentrée s'est effectuée avec 116 élèves. A ce jour, l'effectif est de 115 élèves.

La répartition est la suivante :

	Classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme SCHMITT M. HENRY	CP	9	10				19
Mme RAMLOT	CE1		13	10			23
M. BERGER	CE2- CM1			14	9		23
Mme RAVAUT	CM1-CM2				8	16	24
Mmes PERRIER et FROMEYER	CM2					26	26
TOTAL		9	23	24	17	42	115

Mme LYAUTEY (enseignante spécialisée du réseau d'aide) présente le réseau d'aide et son champ d'action.

5) Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Mme SCHMITT rappelle que les APC peuvent s'adresser à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants.

Les séances ont débuté le 20 septembre. Elles ont lieu les mardis et les jeudis de 16h30 à 17h15. L'équipe enseignante a choisi de donner la priorité à l'aide aux élèves en difficultés dans les apprentissages.

Pour la période septembre-octobre 22 élèves ont bénéficié de l'APC .

6) Les initiatives pédagogiques et culturelles

L'école poursuit la mise en place d'actions d'ouverture pour renforcer les apprentissages et attitudes des élèves.

Mme SCHMITT détaille certaines actions déjà réalisées :

- La randonnée-orientation dans la ville de Luxeuil et le Banney dans le cadre de la journée du Sport scolaire
- Les journées de la Pomme pour les élèves de cycle 3 et les CE1
- Rencontre inter-générationnelle, sur le thème de l'école autrefois des CE2- CM1 avec la maison de retraite
- La participation à l'opération Nettoyons le Nature pour les classe des CP-CE1 et CE2-CM1
- Participation au Cross du collège Mathy pour les élèves de CM2
- Ecole et cinéma le 9 novembre pour le cycle3

Elle remercie au nom de toute l'équipe l'investissement et l'efficacité des parents qui s'étaient engagés au côté des enseignants pour le bon déroulement de ces activités.

A venir :

- La participation volontaire au défilé du 11 novembre
- JMF pour le cycle 3 le 1er décembre
- Ecole et cinéma (second film) pour le cycle3
- APS (Apprendre à porter Secours) pour les CM2 en janvier
- La journée des droits de l'enfant le 20 novembre : les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 assisteront à une séance de cinéma le 24 novembre sur les droits de l'enfant mise en place par la ville de Luxeuil et le Pays de Luxeuil.
- Rencontre USEP jeux collectifs le 17/11 pour les CP-CE1, le 24/11 pour les CE1-CE2, le 30/11 pour les CE2-CM1 et le 1/12 pour les CM1-CM2 et CM2
- Cycle piscine pour les classes
- de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 début décembre

Mme SCHMITT précise que la municipalité subventionne une partie des sorties pédagogiques.

7) La Coopérative

Exercice 2017-2018 – Mme SCHMITT détaille :

- La Commission de vérification des comptes s'est réunie chaque trimestre pour validation.
- Le compte de résultat fait ressortir un actif de 442.68 €
- Les comptes 2017-2018 débutent avec un solde de 4112.26 €.
- Le bilan a été transmis à l'organisme de tutelle, l'OCCE, début septembre pour faire le changement de mandataire.

Une nouvelle commission de vérification des comptes est mise en place pour l'exercice 2017-2018.

M. VERNIER et M. HACQUARD pour les parents d'élèves (ou leurs suppléants)

Mme RAMLOT et M .BERGER pour les enseignants

Mme SCHMITT est le mandataire .

La prochaine réunion est fixée au vendredi 8 décembre à 16h30.

Mme SCHMITT précise les finalités des différentes actions menées.

ACTIONS	BUT
Cotisations volontaires des familles	Affiliation et cotisations OCCE Affiliations et licences USEP Assurances
Calendriers	Livres pour la BCD
Photos de classe	Relations inter écoles Spectacles JMF- Ecole et cinéma- Cinéma d'Asie
Repas de fin d'année	Equipement audio-visuel – Déplacements USEP

Une participation de 1€ sera demandée pour les spectacles (JMF, Ecole et cinéma).
Avis des parents : favorable

8) Le péri-scolaire

La convention de passage des responsabilités a été signée par les enseignants et les personnels du péri-scolaire. Ce document permet de savoir qui est responsable de la surveillance des élèves aux différents moments de la journée. Il précise également les locaux utilisés par les animateurs.

9) Relations avec la commune.

Les travaux et équipements réalisés:

L'école dispose d'un téléphone sans fil .

Le déménagement de la classe de Mme PICQUOT dans la classe à côté, en vue de faire de cette grande classe une salle de réunion, ainsi que l'aménagement de la classe des CM2 ont été effectués au mois d'août.

Mme SCHMITT remercie les services techniques qui sont intervenus.

Le composteur a été changé .

Les demandes :

Le changement de la poubelle jaune qui est trop petite, les sacs poubelles encombrant la sortie d'évacuation

Une taille plus sévère du pommier de la cour : certaines branches sont à hauteur d'élèves

Mme SCHMITT évoque également des problèmes d'ouverture du portail et de la porte d'accès à l'avant du bâtiment.

Un changement de la porte d'accès de l'école avait été demandé, abandonné faute de financement.

Les serrures sont à revoir ainsi que la sonnette qui tombe très souvent en panne.

Mme DEVOILLE précise que le changement de la sonnette est prévu (un nouveau système sera mis en place), ainsi que la serrure de la porte d'accès à l'avant du bâtiment. L'équipement d'une classe en mini-ordinateurs est toujours d'actualité, le dossier suit son cours. Le raccordement à la fibre est à prévoir.

Concernant les poubelles, elles seront livrées prochainement.

Mme SCHMITT précise les aides financières directes de la mairie :

Une allocation est dédiée aux achats des fournitures scolaires.

Une subvention est versée à la coopérative pour les actions pédagogiques.

Une subvention spéciale pour l'achat de manuels scolaires, matériel informatique.

Le bilan de l'utilisation des aides est transmis à M. le maire.

Points divers

Le Projet d'école

Mme SCHMITT informe qu'un nouveau projet d'école sera élaboré en cours d'année.

Les langues

ELCO : l'Enseignement des Langues et des Cultures d'Origine se tient à l'école du Bois de la Dame et a débuté le 4 octobre.

Le PV du conseil d'école sera transmis par écrit pour signature à tous les parents et affiché au panneau d'affichage extérieur conformément à ce qui avait été décidé au dernier conseil d'école du mois de juin.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme SCHMITT remercie l'assemblée et clôt la réunion.

M. VERNIER (Secrétaire de séance)

D. Vernier

Mme SCHMITT (Directrice)

R. Schmitt

